

Annexe 10-4 :	Services
Annexe 10-5 :	Services de construction
Annexe 10-6 :	Notes générales
Annexe 10-7 :	Formule de rajustement des seuils
Annexe 10-8 :	Engagements de transparence supplémentaires
Annexe 10-9 :	Moyens de publication

CHAPITRE 11 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Article 11.1 :	Objectifs	11-1
Article 11.2 :	Confirmation d'accords internationaux	11-1
Article 11.3 :	Protection des indications géographiques.....	11-1
Article 11.4 :	Moyens de faire respecter les droits de propriété intellectuelle.....	11-2
Article 11.5 :	Procédures pénales	11-3
Article 11.6 :	Enregistrement par caméscope	11-3
Article 11.7 :	Mesures spéciales contre les atteintes au droit d'auteur sur l'Internet ou d'autres réseaux numériques	11-3
Article 11.8 :	Prescriptions spéciales concernant les mesures à la frontière.....	11-4
Article 11.9 :	Coopération sur les moyens de faire respecter les droits de propriété intellectuelle	11-5
Article 11.10 :	Autres domaines de coopération	11-6
Article 11.11 :	Désignation des points de contact	11-6
Article 11.12 :	Comité sur la propriété intellectuelle	11-6
Article 11.13 :	Transparence	11-7
Article 11.14 :	Divulgence de renseignements	11-7
Article 11.15 :	Consultations.....	11-7
Article 11.16 :	Règlement des différends	11-8

Annexe I : Liste des vins et des spiritueux admissibles à une protection en tant qu'indications géographiques sur le territoire des parties

Partie A	Indication géographiques du Canada
Partie B	Indication géographiques de l'Ukraine